



Communiqué de presse FBAA - 17/03

Les flexi-jobs sont populaires dans les entreprises d'autobus et d'autocars 1.425 chauffeurs d'autobus actifs en tant que flexi-jobbers

Sept entreprises d'autobus et d'autocars sur dix en Belgique emploient aujourd'hui des chauffeurs sous le statut de flexi-job. Depuis l'introduction des flexi-jobs dans ces entreprises le 01/01/2024, 1.425 chauffeurs d'autobus et d'autocars ont été employés en tant que flexi-jobbers. Cela représente 12 % des 11.400 chauffeurs. Deux mois après leur introduction, les emplois flexibles sont déjà un succès. C'est ce qui ressort d'une enquête réalisée par l'institut de recherche ICB.

"Le seul inconvénient est la lourdeur administrative", déclare le CEO de la FBAA, Pieter Van Bastelaere. "Par exemple, les entreprises d'autocars ne sont pas autorisées à utiliser le tachygraphe pour enregistrer les heures de travail, bien qu'il s'agisse d'un système européen obligatoire et reconnu."

En octobre 2023, le gouvernement fédéral a décidé d'accorder des emplois flexibles au secteur des 300 entreprises privées de transport par autobus et autocar. Depuis le 1er janvier 2024, ces entreprises peuvent proposer un emploi flexible aux candidats-chauffeurs. Fin février 2024, l'Institut de l'Autocar et de l'Autobus (ICB) a mené une enquête afin d'évaluer dans quelle mesure elles utilisent ce nouveau statut.

L'enquête de l'ICB indique que 70 % des entreprises d'autobus et d'autocars en Belgique emploient aujourd'hui des chauffeurs sous le statut de flexi-job. 1.425 chauffeurs d'autobus et d'autocars ont été employés comme flexi-jobbers depuis le 01/01/2024. Cela représente 12 % des 11.400 chauffeurs professionnels de bus et d'autocars employés par des entreprises de bus privées. Les emplois flexibles sont manifestement populaires parmi les entreprises de bus et de cars. En outre, d'autres entreprises recruteront des chauffeurs en flexi-job à partir du prochain trimestre.

Principalement des chauffeurs de bus scolaires à temps partiel

L'enquête montre également que six travailleurs flexibles sur dix dans le secteur des entreprises d'autobus et d'autocars sont des chauffeurs de bus scolaires, qui effectuent des trajets avec des élèves de l'enseignement spécialisé.

La popularité des emplois flexibles est liée à la nature du travail. Le transport d'élèves dans l'enseignement spécialisé se prête parfaitement au travail à temps partiel, en services coupés, de quelques heures par jour. Ce transport d'élèves attire principalement des candidats-chauffeurs âgés de 45 ans et plus. Ces derniers considèrent qu'une seconde carrière en tant que chauffeur de bus à temps partiel est une bonne option.

Paperasserie

"Le seul inconvénient est la lourdeur administrative", déclare le CEO de la FBAA, Pieter Van Bastelaere. "Par exemple, les entreprises d'autocars ne sont pas autorisées à utiliser le tachygraphe pour enregistrer les heures de travail, bien qu'il s'agisse d'un système européen obligatoire et reconnu." Étonnamment, le tachygraphe numérique n'est pas un moyen valable pour enregistrer les activités des chauffeurs d'autocars en flexi-job (comme les temps de conduite et de repos). En effet, l'Europe exige que les autocaristes enregistrent les activités de leurs chauffeurs via ce tachygraphe, et le SPF Mobilité l'utilise pour contrôler ces derniers. À la suite de cette décision, les autocaristes doivent enregistrer eux-mêmes sur une base quotidienne les performances de leurs flexi-jobbers.



NOTE POUR LA RÉDACTION :

1. LE SECTEUR DES EXPLOITANTS D'AUTOBUS ET D'AUTOCARS EN BELGIQUE

- 300 entreprises privées en Belgique
- 12.500 travailleurs : 11.400 chauffeurs et 1.100 employés et exploitants
- flotte commune de 9.000 véhicules

2. LES ACTIVITES DES EXPLOITANTS D'AUTOBUS ET D'AUTOCARS

- ils transportent chaque année 10 millions de Belges sur les routes nationales et internationales
- ils transportent quotidiennement 80.000 élèves de l'enseignement spécialisé
- ils représentent environ 40 % des kilomètres de transport public en autobus en Flandre et en Wallonie

3. LE TRANSPORT SCOLAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE EN BELGIQUE

- 3 000 chauffeurs de bus conduisent chaque jour quelque 80.000 enfants d'âge préscolaire, enfants et jeunes adultes dans toute la Belgique à l'école et les ramènent à la maison après l'école.
- Les chauffeurs et leurs accompagnateurs sont sur la route 182 jours par an.
- Au total, cela représente plus de 1.000.000 de trajets par an et près de 60.000.000 km par an.
- En Flandre, De Lijn organise le transport de ramassage de l'enseignement spécialisé et les entreprises autobus s'en chargent sur le terrain. En Wallonie, l'OTW-TEC organise le transport et confie son exécution à des entreprises privées. A Bruxelles, le SPFB organise les transports sur le même principe que les deux autres régions.

4. LA FBAA

La FBAA est la Fédération belge des exploitants d'Autobus et d'Autocars. Il s'agit de la seule association professionnelle belge du secteur du transport collectif rémunéré de personnes par route. Elle englobe trois domaines : le transport public en autobus pour De Lijn et le TEC, le transport d'élèves et de personnel, et le transport en autocar pour les excursions récréatives et les voyages touristiques. Depuis 1928, la Fédération met à la disposition de ses membres des services spécialisés en matière juridique, économique et politique. Elle compte aujourd'hui 300 membres environ, soit une représentativité de 88 %. Plus d'infos : www.fbaa.be

5. VOS CONTACTS PRESSE

- Pieter Van Bastelaere (CEO) - pieter.vanbastelaere@fbaa.be - +32 (0)486 30 65 32
- Kim Taylor (Porte-parole) – kim.taylor@fbaa.be – +32 (0)487 96 40 18